



## FINALITÉ DU MÉTIER

La principale mission d'un / d'une chef.fe de projet est la conception d'un projet d'aménagement ou de construction et la coordination autour de celui-ci.

Il / elle est chargé.e de :

- Concevoir et mener l'étude du projet sur la base d'un programme, en prenant en compte l'environnement et la réglementation
- Configurer l'ouvrage et l'espace à aménager
- Définir les possibilités techniques appropriées
- Assurer la direction de l'exécution des travaux
- Coordonner les équipes (internes et externes) autour du projet, en fonction de la répartition des missions prévues

Il / elle est susceptible d'intervenir à toutes les phases du projet, de la réponse aux appels d'offres à la réception des travaux.

## CONTENU DE L'ACTIVITÉ

- Concevoir et assurer la maîtrise d'œuvre du projet
- Organiser et planifier le travail à réaliser, en lien avec sa hiérarchie
- Conseiller et accompagner la maîtrise d'ouvrage
- Participer au développement commercial et à la gestion du contrat

## COMPÉTENCES ASSOCIÉES AUX ACTIVITÉS

- **Concevoir et assurer la maîtrise d'œuvre du projet**
  - Analyser les enjeux, objectifs du programme et les usages, diagnostiquer les existants (dont patrimoine, environnement, urbanisme...) en exploitant les cahiers des charges, les documents d'urbanisme et en menant des investigations complémentaires
  - Concevoir le projet en testant sa faisabilité technique, environnementale, réglementaire, économique et temporelle, tout en assurant la qualité du projet (usage, matérialité...)
  - Coordonner les études (techniques, environnementales...) par phase et conduire les démarches administratives en amont du lancement du projet (demandes d'autorisation)
  - Préparer le dossier de consultation des entreprises (DCE), en constituant les dossiers techniques
  - Participer à la sélection des entreprises prestataires dans le cadre de l'analyse des offres en examinant les réponses suivant les critères attendus
  - Organiser la programmation générale des travaux en s'appuyant sur les spécificités techniques du projet et le phasage
  - Assurer la direction de l'exécution des travaux en s'assurant de la conformité au projet ainsi qu'aux aspects techniques, économiques et réglementaires (normes, sécurité...)
  - Superviser la réception des travaux par le maître d'ouvrage en vérifiant la conformité des ouvrages (défauts, vices), en formulant les éventuelles réserves et en assurant le suivi du parfait achèvement

## INTITULÉS PROCHES

- Responsable de projet
- Chargé.e de projet
- Chargé.e de projet d'urbanisme
- Chargé.e de projet paysager
- Chargé.e de projet scénographique
- Chargé.e de projet d'architecture intérieure

## CORRESPONDANCES ROME

- F1101 – Architecture du BTP et du paysage
- F1102 – Conception – Aménagement d'espaces intérieurs

## TYPOLOGIE DE MÉTIER

Métier stable mais impacté par les transitions numériques (dont IA) et environnementales ainsi que par les évolutions réglementaires

## DOMAINES DE COMPÉTENCES

### Savoirs / connaissances

- Relevés des existants / environnants
- Chiffrage et outils de gestion
- Conception d'un projet d'édifice ou d'espace
- Techniques et normes de construction
- Conception et dessin assistés par ordinateur (CAO/DAO) , SIG, BIM
- Efficacité énergétique
- Connaissance des matériaux
- Economie circulaire et réemploi
- Droit de l'urbanisme et de la construction, normes environnementales, code des marchés publics, code du travail

### Savoir-faire / compétences opérationnelles

- Identifier, qualifier, traiter une demande client
- Diagnostiquer les existants
- Réaliser une étude d'opportunité et de faisabilité technique et économique
- Concevoir et réaliser un projet architectural ou d'aménagement (neuf ou rénovation)



## DOMAINES DE COMPÉTENCES

### Savoir-faire / compétences opérationnelles (suite)

- Piloter, coordonner et manager une équipe
- Décliner la conception générale d'un projet en plans, maquettes et images
- Identifier et sélectionner des fournisseurs, sous-traitants, prestataires
- Organiser, conduire et réceptionner des travaux, un chantier, un ouvrage
- Contrôler la qualité et la conformité d'un ouvrage
- Entretenir et animer son réseau professionnel
- Hiérarchiser les priorités

### Savoir-être / compétences comportementales

- Être curieux
- Être créatif
- Être autonome
- Être à l'écoute
- Être capable d'établir un dialogue et une médiation de qualité / assertivité

## RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE

- Directeur.rice de projet
- Directeur.rice d'entreprise d'architecture
- Directeur.rice technique

## FORMATION

- **Architecture** (Diplôme d'état d'architecte (DEA) ou de paysagiste (DEP) (niveau 7) ; Diplôme d'architecte délivré Par Le Gouvernement (DPLG) ; Diplôme propre aux écoles d'architecture (DPEA) en design, scénographie, architecture navale... (équivalent niveau 7) ; Diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA) en maîtrise d'ouvrage, patrimoine, projet urbain... (niveau 7)...) ;
- **Ingénieur** (Diplôme d'ingénieur (niveau 7)...) ;

## COMPÉTENCES ASSOCIÉES AUX ACTIVITÉS (SUITE)

- **Organiser et planifier le travail à réaliser, en lien avec sa hiérarchie**
  - Maintenir le lien entre sa direction et le projet en réalisant un reporting régulier
  - Evaluer les ressources nécessaires à la bonne réalisation du projet, en échangeant avec sa hiérarchie pour la constitution de l'équipe
  - Organiser la répartition du travail
  - Manager l'équipe tout au long du projet, par un accompagnement quotidien
- **Conseiller et accompagner la maîtrise d'ouvrage**
  - Éclairer la maîtrise d'ouvrage sur les dimensions techniques, économiques, financières, réglementaires et juridiques des décisions à prendre à chaque étape du projet en s'appuyant sur l'ensemble de la documentation, son expérience et son expertise, dans l'objectif d'aboutir à la définition concertée du projet
  - Assurer le rôle de conseil auprès de la maîtrise d'ouvrage, en s'appuyant notamment sur une veille technique et réglementaire
  - Assurer la bonne circulation de l'information auprès de la maîtrise d'ouvrage et des équipes dédiées au projet
- **Participer au développement commercial et à la gestion du contrat**
  - Représenter les valeurs de l'entreprise à l'extérieur
  - Contribuer à la prospection de nouveaux clients, de nouveaux marchés et détecter des opportunités en développant son réseau professionnel (partenaires, apporteurs d'affaire...)
  - Garantir la gestion du contrat, coordonner et mobiliser l'équipe de maîtrise d'œuvre

## ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL ET INTERLOCUTEURS

Interactions avec des acteurs internes à l'entreprise d'architecture (dirigeant.e et associé.e d'une entreprise d'architecture, directeur.rice de projet, assistant.e de projet, expert.e, personnel administratif, services supports...) et externes (cotraitants, entreprises spécialisées externes, collectivités publiques, prestataires, entreprises de réalisation...)

Métier qui est amené à s'exercer à la fois dans un bureau et sur des chantiers

## PARCOURS PROFESSIONNEL

### Parcours amont

Métier accessible après une ou plusieurs expériences d'assistant.e de projet au sein d'entreprises d'architecture, pouvant nécessiter l'Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)

### Parcours aval

Évolution possible vers un emploi de directeur.rice de projet ou de directeur.rice d'entreprise d'architecture.

Spécialisation possible dans un type de projet en particulier